



Solution domain

Product/service description Cloud Shared Web Hosting

Date 03/07/2014
Confidentialité Choose from list
Notre référence [Click here to enter text.](#)
Contact [Click here to enter text.](#)
E-mail [Click here to enter text.](#)

Table of contents

Table of contents.....	2
1. Résumé.....	3
2. Le Service en un coup d'oeil.....	5
3. Composants du Service.....	5
3.1 Plateforme d'hébergement.....	5
3.2 Services.....	7
3.2.1 Activation.....	7
3.2.2 Moves, Adds, Changes.....	8
3.2.3 Service Desk.....	8
3.2.4 Surveillance.....	9
3.2.5 Back-up à des fins de reprise sur sinistre.....	9
3.2.6 Statistiques.....	9
3.2.7 Portail de libre-service.....	10
3.3 Fonctionnalités supplémentaires.....	11
4. Conditions Spécifiques au Service.....	13
5. Annexe 1 : Modifications standard.....	15

1. Résumé

Le service Proximus Shared Web Hosting permet au Client de publier son ou ses sites web en toute sécurité avec un investissement limité en termes de matériel et de logiciels. Le Service héberge le ou les sites web du Client sur le même serveur physique que les sites internet d'autres clients de Proximus. Ce faisant, Proximus veille aux coûts en matière d'investissements uniques et récurrents dans l'équipement informatique de haute performance, dans l'infrastructure, la maintenance et la configuration du serveur, la sauvegarde des données en cas de reprise sur sinistre, la connexion internet rapide, la sécurisation, etc.

Le Client peut choisir différentes Formules de Service en fonction de ses exigences spécifiques en termes d'espace disque, de largeur de bande à partir du site et vers celui-ci, de type de plateforme d'hébergement (Unix/Windows), de base de données et d'autres fonctionnalités (ASP, ASP.NET, PHP...). Pour chaque formule, Proximus assure l'activation, la surveillance et la gestion de l'environnement du serveur. Le Client assume, quant à lui, le contrôle intégral et l'entière responsabilité du contenu du site web. Proximus prévoit également l'assistance technique professionnelle pour chaque formule.

Le Client dispose d'un certain nombre d'options lui permettant d'affiner davantage le Service en fonction de ses besoins professionnels. Le type et le nombre d'options dépendent du choix du service lui-même.

En choisissant le service Proximus Shared Web Hosting, le Client externalise l'ensemble de l'infrastructure permettant au public d'accéder à son site web, tout en en gardant le contrôle via un panneau de contrôle et des Service Level Agreements (SLA).



2. Le Service en un coup d'oeil

Le Service est proposé en différentes formules. Chaque formule correspond à un certain nombre de fonctionnalités techniques, de services par défaut ainsi qu'à une série d'options que le Client peut demander en supplément à la formule choisie. Les tableaux ci-dessous résument le contenu et les options de ces formules en termes de plateforme d'hébergement, de services et de fonctionnalités supplémentaires.

	Cloud Sitebuilder	Cloud Web Start		Cloud Web Advanced		Cloud Web Plus		Cloud Web Expert	
	Linux	Linux	Windows	Linux	Windows	Linux	Windows	Linux	Windows
Nombre de sites	1	1		5		10		20	
Espace disque	100 MB	2GB	1GB	5GB	2GB	10GB	4GB	25GB	10GB
Trafic	Illimité	Illimité	Illimité	Illimité	Illimité	Illimité	Illimité	Illimité	Illimité
Multihosting	N	N		5		10		20	
IP dédié (max)	N	N		1		2		4	
Non de domaine***	Gratuit pendant 1 an	1 domaine compris gratuitement pour toute la durée de l'abonnement							
Base de données	N	(=espace-disque)	100MB	(=espace-disque)	250MB	(=espace-disque)	500MB	(=espace-disque)	1GB

Options

- Base de données MSSQL espace disque de 1 GB /mois
- Espace disque web supplémentaire de 1 GB /mois (uniquement disponible avec Web Expert)
- Adresse IP supplémentaire /mois (uniquement disponible pour la gamme Web Advanced - Web Expert)

** : Site Builder est inclus gratuitement dans Becloud Web Start/Advanced/Plus et Expert.

*** : 1 domaine inclus gratuitement par contrat.

Le domaine reste gratuit tant que le contrat d'hébergement web n'est pas résilié. En cas de résiliation du contrat d'hébergement web, le nom de domaine devient payant. Veuillez consulter <http://www.Proximus.be/dns> pour plus d'informations sur les tarifs (à l'exception de Cloud Sitebuilder, le domaine est gratuit pendant un an seulement)

Les extensions de nom de domaine gratuites sont limitées à : .be, .eu, .nl,, .com, .biz, .org, .info, .lu, .net

Pour bénéficier du Service, le Client doit avoir une connectivité internet et un navigateur de type IE 8, Firefox ou Google Chrome (versions supérieures possibles). Son firewall doit autoriser le trafic via HTTP, HTTPS, DNS, SSH (port 80, 8080, 443 et 22) Composants du Service

3. Composants du Service

3.1 Plateforme d'hébergement

Chaque Formule de Service peut être fournie au Client sur Linux ou MS Windows. Le Client peut choisir la plateforme correspondant le mieux à ses exigences spécifiques ou à celles de son Web Design Specialist.

Windows supporte généralement les bases de données les plus utilisées (Access, dBase, DB2, Excel, etc.), MS SQL et les pages ASP. Linux supporte par ailleurs les langages de script PHP et Perl, de même que les bases de données MySQL.

Le tableau ci-dessous résume les fonctionnalités supportées ainsi que les services qui peuvent être fournis par les deux systèmes d'exploitation.

	Windows	Linux
Hébergement basé sur l'IP et sur le nom	X	X
Parcage de domaines (alias sur le site web)	X	X
Support SSL pour sites web basés sur le nom via proxy SSL	X	X
Support SSL pour sites web basés sur l'IP	X	X
Génération d'une CSR	X	X
SSL autosigné	X	X
Chargement de certificats signés par une CA	X	X
Support ASP	X	
Support ASP.NET 2.0 (3.5)	X	
Support CGI		X
Support PHP (5)	X	X
Support Python 2.2.3		X
Support Active Perl 5.8.7.813	X	
Support Perl 5.8.1		X
Accès FTP à l'espace web	X	X
FTP pour le chargement de contenu web	X	X
Plusieurs utilisateurs FTP par compte	X	X
Documents HTTP standard personnalisables	X	
Documents d'erreurs personnalisables	X	X
Support WAP		X

	Windows	Linux
Gestion des types MIME	X	X
Gestion des Handlers Apache		X
Protection contre le hotlinking		X
IP Deny		X
Répertoires protégés	X	X
Gestion du répertoire virtuel	X	
Authentification et autorisation IIS	X	
Gestion de la performance du site web	X	
Limite des connexions	X	
Time-out des connexions	X	
HTTP Keep-Alive	X	
Largeur de bande maximale	X	
Fourniture automatique de sous-domaines	X	X
Gestion des fichiers-journaux	X	X
Accès aux logs bruts		X
Gestionnaire de fichiers basé sur le web	X	X
MS SQL 2005	X	
My SQL 5.0.83, phpMyAdmin (2.11.11.3)		X
Outils de gestion de base de données web via MyLittleAdmin 2,7 (version intégrale)	X	
Gestion des utilisateurs de la base de données	X	X
Gestion de l'accès des hôtes à la base de données		X
DSN pour MS SQL, MySQL	X	
Support de Microsoft Access	X	
MS Access 2000 et versions supérieures (y compris MS Access 2007)	X	

Fonctionnalités supportées par SE (pas nécessairement comprises dans la Formule de Service choisie)

L'infrastructure Shared Web Hosting utilise la technologie Parallels dans les Proximus Net Centers, qui sont équipés d'une technologie de pointe permettant à Proximus de satisfaire tous les besoins de ses clients :

- Certification ISO 27001, qui leur permet ainsi de répondre aux toutes dernières exigences dans le domaine ;
- Importante largeur de bande vers internet ;
- Toute l'infrastructure sous-jacente est sauvegardée par Proximus.

À cette infrastructure viennent s'ajouter des équipes de support, des procédures et des systèmes de haute qualité :

- Application des procédures ITIL pour la gestion de la solution proposée ;
- Surveillance avancée des serveurs, connectivité et applications sécurisées ;
- Amélioration continue des services de centre de données par des experts qualifiés dans différents domaines ;
- Mesures de sécurité strictes basées sur une série de processus et de systèmes robustes constamment à la recherche de failles potentielles dans le système de sécurité.

3.2 Services

3.2.1 Activation

Le Client commande le Service en complétant et en signant le Bon de Commande approprié et en le soumettant à Proximus via son Account Manager ou via un autre canal de vente officiel de Proximus. Ce faisant, il veille à ce que toutes les informations demandées soient fournies et que toutes les options requises soient cochées.

Les commandes peuvent également être introduites via le Webshop en ligne de Proximus. (L'activation a lieu en quelques minutes si le client est déjà chez Proximus.)

Si sa commande fait référence à une autre commande de service de centre de données, tel que VPS Business ou DNS, le Client peut envoyer ensemble les deux Bons de Commande complétés et signés à Proximus, qui les traitera simultanément. Dans un tel cas, Proximus informera le Client en une fois de la fourniture de l'ensemble des éléments.

Si le Bon de Commande mentionne le nom d'un nouveau domaine ou d'un domaine existant hébergé chez Proximus dont le Client est le détenteur, Proximus fournit le nom de domaine et l'associe directement au site web nouvellement commandé qui, à ce stade, ne comprendra qu'une page "under construction".

L'exécution de la commande pourra prendre jusqu'à 5 jours ouvrables. Une fois la commande traitée, Proximus enverra un e-mail à la personne de contact technique mentionnée dans le Bon de Commande du Client. Cet e-mail contenant l'URL du portail d'autogestion du Client ainsi que l'identifiant du compte et le mot de passe correspondants confirmera l'activation effective du Service.

Les options sélectionnées par le Client dans le Bon de Commande sont prévues également. Si celles-ci ne sont pas disponibles par défaut, le Client pourra les activer lui-même via le portail d'autogestion.

Les options non sélectionnées par le Client dans le Bon de Commande peuvent être également demandées ultérieurement. Pour ce faire, le Client soumettra un nouveau Bon de Commande

indiquant la portée de sa demande. La fourniture de cette option suivra la même procédure que dans le cas de la fourniture initiale et sera également confirmée par e-mail. Il en ira de même pour les upgrades et/ou les downgrades.

Le Client pourra également appeler le Corporate Sales Service Desk au 0800 23 452 pour les commandes/upgrades/downgrades.

3.2.2 Déplacement, Ajouter, Changement

Le Client demandera des modifications administratives via webservices@proximus.com, où celles-ci seront traitées dans un délai de 5 jours ouvrables. Vous pouvez demander les modifications suivantes :

- Procédure de réinitialisation des mots de passe
- Modification de l'adresse e-mail de contact
- Modifications DNS de l'administrateur liées aux informations Whols

Toutes les autres modifications liées à l'hébergement peuvent être effectuées par le Client via le portail d'autogestion. Les actions de back-up et de restauration requises au niveau du Site du Client sont également exécutées via le portail d'autogestion et sortent dès lors du champ d'application de la procédure Déplacement, Ajouter, Changement .

3.2.3 Service Desk

Le Service Desk de Proximus agit en tant que point de contact unique (SPOC) du Client en vue du traitement de problèmes liés à la disponibilité du Service ainsi qu'à l'accès au Service. Il est accessible par téléphone et par e-mail.

Téléphone	0800 23 452 (Belgique) +32 (2) 819 97 32 (international)
Fenêtre de service	Du lundi au vendredi : 9 h – 20 h Samedi : 10 h – 18 h
E-mail	Business.support@proximus.com

Données de contact du Proximus Service Desk

Lorsqu'il appelle le Service Desk, le Client identifie le site web faisant l'objet de son appel en indiquant l'URL de celui-ci.

Le Service Desk enregistre la notification d'incident ou la demande du Client dans le Système de Tickets de Dérangement, la documente précisément et la dispatche à l'équipe de support appropriée. Il confirme alors l'enregistrement de l'incident au Client et lui communique un Numéro de Ticket de Dérangement. Ce numéro sert d'identification unique de l'incident tout au long du processus de support. Le Client l'utilisera comme référence dans tous ses contacts ultérieurs avec le Service Desk.

3.2.4 Surveillance

Proximus prendra les mesures nécessaires en vue de fournir aux utilisateurs internet un accès au serveur du Client 24 h/24, 7 j/7 et s'efforcera d'atteindre un niveau d'accessibilité aux serveurs sur lesquels le site web est hébergé de 99,9 % par mois. Ce pourcentage ne tient pas compte de la durée d'inaccessibilité requise pour assurer la maintenance normale du (des) serveur(s) et les cas de force majeure.

Proximus assure la surveillance de tous les éléments techniques impliqués dans la fourniture du service 24 h/24 et 7 j/7. Si nécessaire, elle effectue des interventions de manière proactive en vue de maintenir la disponibilité et les performances du service.

Ces interventions peuvent être liées à un incident se produisant au niveau de l'infrastructure ou faire partie de la procédure de gestion de la capacité requise en vue du maintien d'un niveau de fonctionnement adéquat du Service.

3.2.5 Back-up à des fins de reprise sur sinistre

Le Service prévoit un back-up par défaut des plateformes de serveurs toutes les 24 heures à des fins de reprise sur sinistre.

Le Client gèrera lui-même le calendrier de back-up et de restauration de ses sites web. Un portail libre-service lui est fourni à cette fin.

Les back-ups programmés par le Client sont, par défaut, exécutés localement. Cela signifie que les données demeurent sur les serveurs d'hébergement et sont comprises dans le calcul du volume disque du service du Client.

S'il souhaite créer un back-up à distance et/ou hors site, le Client devra créer sa propre procédure de back-up. Le Client pourra, pour ce faire, utiliser le protocole FTP pour transférer les fichiers.

3.2.6 Statistiques

Un outil fournissant les statistiques relatives à l'utilisation de son site et permettant de mesurer le nombre de visiteurs est mis à la disposition du Client. Celui-ci comprend des informations très utiles telles que l'origine des visiteurs, les pages visitées, etc. Les rapports sont directement accessibles depuis le portail d'autogestion de l'utilisateur final.

Les statistiques sont générées par l'outil AWSStats (tant sur Linux que sur Windows) et insérées dans des rapports comprenant :

- le nombre de visites et le nombre de visiteurs uniques ;
- la durée des visites et les dernières visites ;
- les visiteurs authentifiés et les dernières visites authentifiées ;
- les jours de la semaine et les heures de pointe (pages, hits, KB pour chaque heure et jour de la semaine) ;
- les domaines/pays de provenance des visiteurs (pages, hits, KB, 269 domaines/pays détectés, détection GeolP) ;

- la liste des hôtes, les dernières visites et la liste des adresses IP non résolues
- les pages d'entrée et de sortie et les pages les plus visitées ;
- les types de fichiers ;
- les statistiques de compression web (pour mod_gzip ou mod_deflate) ;
- les systèmes d'exploitation utilisés (pages, hits, KB pour chaque système d'exploitation, 35 systèmes d'exploitation détectés) ;
- les navigateurs utilisés (pages, hits, KB pour chaque navigateur, chaque version (navigateurs web, WAP, média : 97 navigateurs, plus de 450 en cas d'utilisation de la librairie "browsers_phone.pm") ;
- les visites de robots (319 robots détectés) ;
- les attaques de vers (5 familles de vers) ;
- les moteurs de recherche, phrases clés et mots clés utilisés pour trouver votre site (les 115 moteurs de recherche les plus connus sont détectés : yahoo, google, altavista, etc.) ;
- les erreurs HTTP ("Page Not Found" avec le dernier référant, etc.) ;
- d'autres rapports personnalisés à des fins diverses ou de marketing sur la base de l'URL, des paramètres de l'URL, du champ référant ;
- le nombre de fois où les visiteurs ajoutent votre site à leurs favoris ;
- la taille de l'écran (nécessite l'ajout de certaines balises HTML dans la page d'index) ;
- le ratio des navigateurs supportant : les lecteurs Java, Flash, RealG2, QuickTime, WMA, PDF (nécessite l'ajout de certaines balises HTML dans la page d'index) ;
- un rapport de cluster pour un ratio équilibré de la charge des serveurs.

3.2.7 Portail de libre-service

Au moment de l'activation du Service, Proximus fournit au Client l'URL d'un portail d'autogestion ainsi que l'identifiant du compte et le mot de passe correspondants. Via ce portail, le Client pourra exécuter différentes tâches administratives, effectuer différentes modifications de base du Contrat, activer les options gratuites, etc.

Au niveau du portail d'autogestion, le Client pourra mettre en œuvre un certain nombre d'applications web prédéfinies et ce, pour différentes fonctionnalités courantes, telles que les blogs, la gestion de contenu, etc. Ci-dessous, quelques exemples¹ :

- Drupal
- Joomla
- Sitebuilder
- Dotnetnuke

¹ Proximus pourra ajouter à la liste ci-dessus de nouveaux modèles d'application. Le Client trouvera la dernière mise à jour de la liste via le portail d'autogestion.

Le Client sera seul responsable de l'obtention des licences adéquates ou du support technique en cas de mise en œuvre de telles applications, Proximus ne fournissant aucun support à ce niveau.

3.3 Fonctionnalités supplémentaires

Les fonctionnalités supportées sont reprises par formule de service au chapitre 2. La liste ci-dessous a pour but de détailler le contenu des principales fonctionnalités et options reprises dans ce tableau :

- Perl : Perl est un langage de script permettant de créer des pages web dynamiques.
- PHP : langage de script permettant de créer des pages web dynamiques.
- Parcage de domaines : cette fonctionnalité vous permet de relier différents noms de domaine au même site web (par exemple, à la page principale).
- MS Access : la capacité d'installer une base de données MS Access sur la plateforme.
- Multi Hosted (sub)-domains : Multi Hosted (sub)-domains vous permet d'héberger de multiples sites web à l'aide d'un seul abonnement d'hébergement.
- Protection des répertoires : possibilité de n'accorder l'accès via internet à une partie du quota d'hébergement et du site web qu'aux utilisateurs fournissant les données d'identification adéquates (nom d'utilisateur/mot de passe).
- MySQL (Unix)/SQL Server ("MS SQL" Windows) : MySQL est un système "open source" permettant de gérer les bases de données utilisant le langage SQL (Structured Query Language). SQL est le langage le plus utilisé pour la récupération et la mise à jour des données ainsi que la gestion des bases de données. SQL est largement utilisée en raison de sa vitesse, sa flexibilité et sa fiabilité. Les bases de données MySQL sont installées sur le même serveur que l'hébergement, ce qui signifie que la taille de l'ensemble des bases de données est comprise dans l'ensemble du quota d'hébergement. Les bases de données MS SQL sont stockées sur un serveur distinct et ont donc un quota distinct, comme indiqué.
- Plateforme ASP.net : ASP.NET est une plateforme de développement permettant aux développeurs de créer des applications avancées. Les applications ASP existantes peuvent être étendues et améliorées à l'aide d'extensions ASP.NET. ASP.Net est gratuite et disponible pour tous les clients utilisant Windows.
- Lien ODBC : ODBC (Open Database Connectivity) est une interface de programmation d'applications (API - Application Programming Interface) fournissant l'accès à une base de données. Grâce au lien ODBC, une application peut avoir accès aux données situées dans des bases de données Access, Dbase ou même Excel.
- Cron jobs : Cette fonctionnalité permet l'installation d'un ou plusieurs scripts sur votre hébergement web Linux. Ceux-ci seront exécutés automatiquement chaque minute, toutes les heures, chaque jour, chaque semaine ou chaque mois (sélection par l'administrateur).
- Option SiteBuilder : application (Assistant) permettant à des non-spécialistes de créer des sites web rapidement.

- MS Access : permet l'importation (chargement en amont) de bases de données MS Access (fichiers MDB) via FTP dans l'espace d'hébergement, où elles peuvent être consultées via ODBC et ASP.

Seules les options suivantes peuvent être demandées par le Client en supplément de la Formule de Service choisie. Toutes les autres ne peuvent être obtenues qu'en tant qu'élément d'une Formule de Service supérieure.

- Adresses IP publiques
- Espace disque MS SQL supplémentaire (hébergement Windows uniquement)
- Espace d'hébergement supplémentaire (uniquement avec Proximus Web Expert Linux et Windows)

4. Conditions Spécifiques au Service

5.1 INFORMATIONS GÉNÉRALES

5.1.1 Les présentes Conditions spécifiques complètent les Conditions générales et la présente Description de service contractuelle. Elles définissent les droits et obligations de Proximus et du Client concernant la fourniture du Service décrit dans le présent document.

5.2 PROCÉDURE DE CONCLUSION DU CONTRAT

5.2.1. Proximus n'assume que l'hébergement du site web du Client et sa mise à disposition sur internet après enregistrement du nom de domaine du Client auprès des autorités compétentes et réception par Proximus de la confirmation de cet enregistrement. Si le Client a confié à Proximus l'enregistrement de son nom de domaine, les Parties signeront un Contrat distinct relatif à ce nom de domaine. Proximus informera le Client des suites de sa demande.

5.2.2. Si, ayant acheté son nom de domaine chez Proximus, le Client annule son Contrat d'hébergement partagé, le Contrat relatif au nom de domaine ne sera pas résilié automatiquement. Le Client lancera une procédure de résiliation spécifique pour chacun des deux services.

5.2.3 Contrairement à l'article 2.2.2. des Conditions Générales, le Contrat est conclu pour une durée indéterminée. Si une Partie désire mettre fin au Contrat, elle peut le faire à tout moment par avis recommandé qui prendra effet au plus tard 30 jours après la réception par l'autre Partie.

5.3 EXCLUSIONS

5.3.1 Les éléments et les données, y compris le logiciel, les pages HTML et les mises à jour que le Client place sur son site web, de même que les hyperliens menant à d'autres sites web constituent le contenu du site web du Client.

Le Client est et restera seul responsable du contenu de son site web. Le Client garantit que ce contenu ne porte pas atteinte aux droits de propriété intellectuelle et/ou autres droits de tiers et n'attente pas aux bonnes mœurs ni à l'ordre public, ni à d'éventuels codes de conduite ou autres normes juridiques. Le Client garantit également que le logiciel et les fichiers fournis par lui sont exempts de virus.

5.3.2. Si le site web du Client doit permettre aux internautes d'effectuer des paiements ou de conclure des transactions tel l'achat de biens et de services, Proximus sera considérée en tant que tierce partie dans la relation entre

le Client et ces utilisateurs éventuels. Le Client garantira Proximus contre toute action ou réclamation de tiers ou d'utilisateurs en relation avec la conclusion ou l'exécution de ces transactions et/ou paiements.

5.4. OBLIGATIONS DES PARTIES

5.5.1. Proximus se réserve le droit, pour la durée du Contrat, en toutes circonstances et sans notification préalable, de modifier les fonctionnalités de l'hébergement du site web du Client. En cas de modifications, Proximus mettra tout en œuvre afin d'éviter toute baisse du niveau de service.

5.5.2. Proximus informera le Client en temps utile de toute action pouvant avoir un impact sur le service (suspensions, dégradations, etc.) via l'adresse e-mail indiquée par le Client dans le Bon de Commande et/ou via le portail d'autogestion du Service.

5.5.3. Proximus héberge le site web du Client dans un environnement sécurisé. Proximus se réserve le droit de déterminer le niveau de sécurité adéquat pour ce faire. Le Client autorise Proximus à adapter les mots de passe et les règles de sécurité à cette fin, si nécessaire. Proximus informera le Client de telles adaptations dès que possible par e-mail.

5.5.4. En ce qui concerne la sécurité du site web du Client et des fichiers (système d'accès conditionnel, mots de passe, espace réservé à certains utilisateurs, etc.), Proximus n'est liée que par une obligation de moyens. Proximus ne pourra en aucun cas être tenue responsable des conséquences, en particulier de tout dommage imputable à la mise en cause de la sécurité, de la confidentialité et/ou de l'intégrité des données, transactions ou paiements, du fait d'une violation du système de sécurité par toute personne (à l'exception des collaborateurs de Proximus).

5.5.5. Le Client reconnaît et accepte que l'hébergement de son site web constitue un service standard qui n'a pas été conçu en vue de répondre explicitement à ses besoins. Proximus décline dès lors toute responsabilité en cas de non-respect des objectifs que le Client pourrait s'être fixés dans le cadre de l'hébergement de son site web.

5.5.6. Le Client informera Proximus dans les 48 heures via le portail d'autogestion de toute modification de son adresse e-mail.

5.5.7. Le Client prendra toutes les mesures nécessaires en vue de gérer les événements pouvant générer un excès soudain de trafic sur

son site web. De telles mesures pourraient consister en une mise à niveau de sa formule de service ou le passage à un service d'hébergement dédié.

5.5.8. En ce qui concerne la sécurité du site web et des fichiers du Client, seul celui-ci sera responsable vis-à-vis des tiers. Le cas échéant, le Client souscrira une police d'assurance adéquate pour couvrir une telle responsabilité et les risques inhérents à l'utilisation de son site web et à l'accès à celui-ci.

5.5.9. Le Client est responsable des mots de passe qui lui sont fournis par Proximus. Le Client sera seul responsable de chaque utilisation d'un identifiant et d'un mot de passe. Le Client sera également responsable de la protection des mots de passe fournis.

5.5.10 Shared Hosting permet d'utiliser des programmes exécutables directement ou indirectement via la norme CGI. Ces scripts requièrent des ressources de système bien plus importantes que les pages normales.

Le Client peut créer et exécuter ses propres scripts sur son propre compte d'hébergement. Cette utilisation se fera dans des limites raisonnables. Les scripts ne peuvent affecter la configuration ou les performances du serveur ou de tout autre matériel. Si les scripts exigent trop de puissance du serveur et mettent en péril le bon fonctionnement de celui-ci, Proximus se réserve le droit de suspendre l'exécution de certains scripts ou l'hébergement du site web du Client. En pareil cas, il sera demandé au Client de passer contrat avec Proximus pour un service Dedicated Hosting ou VPS Business.

5.5.11. Le Client sera seul responsable vis-à-vis des autres détenteurs de sites web hébergés sur un serveur de Proximus et garantira Proximus contre toute réclamation provenant de ces tierces parties pour les dommages ou difficultés encourues par elles, en ce compris notamment les interruptions de leur(s) site(s) web ou les difficultés éventuellement rencontrées pour y accéder suite à une panne ou un dysfonctionnement de l'un des éléments du contenu du site web du Client fourni par le Client (plus précisément, un virus, un bug ou une erreur affectant une partie d'un logiciel ou un fichier).

5.5.12 Le contenu du site web du Client sera accessible depuis la page d'accueil (aucun fichier caché). Toutes les données (photographies, textes, animations, etc.) seront liées aux pages HTML.

Le Service fait uniquement référence à l'hébergement du site web du Client. Il ne peut en aucun cas être utilisé pour le stockage de données informatiques autres que le site web du Client.

5.5.13. Le Client autorise Proximus à inclure, à des fins de publicité ou d'information de tiers, son nom dans la liste des clients ayant fait appel aux services de Proximus pour l'hébergement de leur site web et à fournir à des tiers une copie de captures d'écran (ne

faisant pas l'objet d'un accès restreint) du site web du Client à titre d'illustration des résultats.

5.5.14. Le Client accepte de se conformer à l'"Acceptable Use Policy" de Proximus

5. **Annexe 1 : Modifications standard**

Le produit est fourni avec une gamme étendue d'options d'autogestion permettant au Client d'effectuer lui-même la majeure partie des modifications "standard", dont :

- le back-up et la restauration ;
- le démarrage, l'arrêt et le "re-imaging" d'un serveur web ;
- l'association des noms de domaine avec son hébergement web ;
- l'installation et la suppression d'applications.

Pour les changements standard suivants, le Client aura encore à contacter Proximus :

- modification de l'adresse e-mail de la personne de contact par défaut du côté du Client ;
- réinitialisation du mot de passe.